

Suite à la démission de Michel Le Maout, annoncée dans sa lettre aux habitants, le Conseil Municipal réuni le 25 juin a procédé à l'élection du nouveau maire Dominique Gervais. Le discours qu'il a prononcé figure ci-dessous. Les postes d'adjoints ayant été modifiés, vous trouverez en page 2 la nouvelle répartition des responsabilités.



Ce passage de témoin d'aujourd'hui, nous l'avons prévu collectivement lors des élections municipales de 2014. Mais c'est quand même avec émotion que je le ressens aujourd'hui.

Tout d'abord merci à toute l'équipe pour votre confiance, pour notre confiance mutuelle car si vous me l'avez accordée, elle est également réciproque. Par-delà nos différences et nos tempéraments nous travaillons, chacun dans notre domaine, pour l'intérêt commun de nos habitants. Ce n'est pas toujours facile dans un contexte budgétaire tendu, un contexte législatif qui évolue de jours en jours, et une situation où l'individualisme prend souvent le pas sur l'intérêt collectif. Cela est vrai pour nous élus mais aussi pour nos services que je remercie pour leur disponibilité et leur écoute.

Michel, tu es maire depuis 2007. Tu as pris le relais de Daniel HENAUT, pour lequel j'ai une pensée particulière, ayant travaillé à ses côtés pour la caisse des écoles et au sein de la commission travaux. Ton souci de rechercher le compromis à travers le débat et la discussion, et puis de trancher quand cela est nécessaire, après avoir défendu ardemment ton point de vue mais sans se fâcher et sans blesser les autres, avec patience, est pour moi une référence. Je vais essayer de faire de même.

Ce mandat actuel nous emmène jusqu'en 2020. Nous avons plusieurs challenges à relever au cours de ces quatre années : en particulier la deuxième tranche de travaux pour notre future mairie, le projet d'urbanisation des Pierrottes, dont le principe avait été prévu de longue date par les équipes municipales précédentes, la mise à

niveau de nos écoles en fonction de l'évolution de nos effectifs, et nos obligations légales en matière de logement conventionné. Concernant ces deux derniers sujets : écoles et logements locatifs, ils ont un point commun : notre pyramide des âges. Le maintien et l'installation de jeunes familles est une nécessité pour l'avenir de notre commune.

En effet, actuellement 463 habitants de Livry ont 70 ans et plus, soit 24 % de notre population. A titre de comparaison nous avons 175 enfants scolarisés à Livry soit 9 %. Ces chiffres sont basés sur le dernier recensement de début d'année 2016 qui relève 1975 habitants soit une quasi-stabilité malgré les nouvelles constructions de ces dernières années.

Vu le prix des terrains, le logement locatif répond en partie à cette préoccupation de rajeunissement. C'est ainsi que la nouvelle résidence locative des Foyers de Seine-et-Marne, rue de Melun, que l'on a baptisé « LES SABLONS », a accueilli 10 familles de Livry, dont des jeunes familles avec enfants scolarisés, sur un total de 14 appartements. Ceci permet donc de pérenniser nos commerces et nos écoles. Celles-ci, nos écoles, peuvent encore être adaptées, si besoin est, à de futures extensions. Nous y serons particulièrement attentifs au cours de ces 4 prochaines années et cela fait partie de nos priorités comme je le disais il y a quelques instants.

Le maintien d'une vie associative riche et variée est également primordial, et j'en profite pour remercier toutes les associations livryennes et leurs bénévoles pour leurs actions tout au long de l'année.

Nous avons également à Livry des artisans, des professions libérales et des commerces qui participent au lien social de la commune. Sachons les conserver et favoriser leur dynamisme.

Nous participons à la vie de l'agglomération Melun Val de Seine regroupant 16 communes, bientôt 20 et représentant 125 000 habitants. Au fil du temps, une mutualisation des actions des services se met en place. Je citerai les moyens informatiques municipaux, le développement en cours de la fibre optique pour tous, une programmation culturelle commune, le comité intercommunal pour la sécurité et la prévention de la délinquance qui est en cours d'installation.

Suite page 2

Suite de la première page

Ces aspects sont positifs. Cependant, ne disposant plus que d'un élu au conseil communautaire, il nous faudra veiller à préserver notre âme de petite ville de 2000 habitants.

Poursuivons donc ce mandat avec sérénité et opiniâtreté dans la continuité de nos actions. Merci encore à toute l'équipe, et merci à tous pour votre présence.

Dominique Gervais

Le tableau des adjoints et délégués

- 1^{ère} adjointe chargée des affaires sociales :
Annie Berton
- 2^{ème} adjoint chargé des travaux :
Hervé Ducat
- 3^{ème} adjointe chargée des affaires scolaires :
Caroline Guiéba
- 4^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme :
Régis Dagon
- 5^{ème} adjointe chargée des finances :
Françoise Geoffroy
- Conseillère déléguée chargée de la Com. et l'Animation :
Esther Decante

Accueil des nouveaux habitants

Comme chaque année, les nouveaux habitants ont été reçus en salle Dumaine par le maire et l'équipe municipale pour leur souhaiter la bienvenue et leur présenter les services communaux et les associations. Les médaillés du travail étaient également conviés.



Le 21 mai 2016, les nouveaux habitants avec Michel Le Maoult



A l'air libre !

Premier festival international de fanfares, à Melun Val de Seine

Trouver un événement culturel qui rassemble et fédère nos 16 communes, qui soit unique en son genre en Ile-de-France, difficile ! Mais le projet est prêt et il aura lieu le 13 juillet.

Le comité consultatif culture et sports de la CAMVS a travaillé sur cette idée qui a été validée par le conseil communautaire :

Un festival international de fanfares avec de grands noms, qui accompagnera les festivités des **13 et 14 juillet** et se produira dans plusieurs communes. Vous prendrez connaissance ci-contre des lieux et heures des festivités.

Le feu d'artifice aura lieu le 13 juillet vers 23h et accompagnera ce moment de fête populaire.

Du fait des concerts sur l'esplanade de l'Escale à Melun, ce feu d'artifice sera tiré autour du château de Vaux-Le-Pénil (rive droite). Donc il faudra mieux se trouver rive gauche pour bien en profiter !

Bonnes vacances musicales,

D.G.

Programme du festival « A L'air libre »

- **Balkan Brass Band**, à Vaux-le-Pénil, La Ferme des Jeux, 12 juillet, dès 19h :
<http://www.collectif-hemisphere.fr/monSite.php?p=22>
- **Fanfares des villes jumelées** à Dammarie-lès-Lys, en attente de précisions, 13 et 14 juillet ;
- **Blow di Vostok** (Angoulême), à Melun, 13 juillet, Marché 11h30-12h30, rues piétonnes 15h-17h et esplanade Escale dès 18h :
<http://www.blowdivostok.com/#!ecoute/cjor>
- **17 Hippies** (Berlin), à Melun, 13 juillet, 19h00-20h30 sur la grande scène esplanade Escale :
<http://www.17hippies.de/fr/video>
- **Goran Bregovic** (Serbie), à Melun, 13 juillet, 21h00-23h00 sur la grande scène esplanade Escale :
<http://goranbregovic.rs/>
- **Les Dromaludaires**, à Melun, 13 juillet, bal populaire après le feu d'artifice, 23h30-1h00 sur la grande scène esplanade Escale :
<http://www.lesdromaludaires.com/>



TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

DU NOUVEAU AUX SERVICES TECHNIQUES



Depuis quelques mois, vous avez peut-être croisé deux jeunes hommes équipés de matériels tels que tondeuse, coupe-bordure, pot de peinture et pinceaux, etc...

Pour l'entretien de notre village, SEBASTIEN et QUENTIN (de gauche à droite au centre de la photo) ont été recrutés aux services techniques en contrat "CAE" (Contrat d'accompagnement dans l'emploi).

Leur motivation est avant tout d'exercer un travail varié selon les priorités et les saisons, et ce à l'extérieur comme à l'intérieur des locaux publics et espaces municipaux.

Bien intégrés dans l'équipe de SERGE (à droite), ils renforcent l'effectif et rejoignent ainsi leur collègue MARC (à gauche).

Nous leur souhaitons « Bienvenue et bon courage ». Il y a de quoi faire.....

INONDATIONS DE JUIN



Bien qu'épargnée par la crue de la Seine (heureusement !), notre commune a connu quelques heures difficiles à cause des pluies diluviennes qui ont inondé quelques garages et sous-sols. En particulier en bas de la rue du Four à Chaux (photo). La commune a déclaré auprès de la préfecture une situation de catastrophe naturelle. Elle a aussi proposé son aide à nos voisins de Vaux-Le-Pénil plus durement touchés.

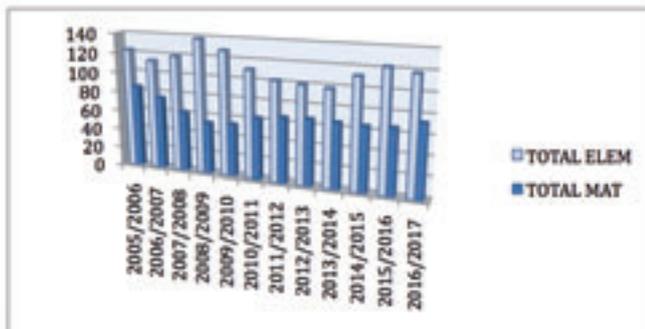
Le Conseil Municipal a également voté à l'unanimité le 15 juin une aide de 2 000 € qui a été versée à l'union des Maires de Seine-et-Marne au bénéfice des communes sinistrées.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

La prochaine rentrée scolaire se prépare, les inscriptions sont toujours en cours. Suite aux constructions récentes rue de Melun et rue des Chanois, certains se sont inquiétés quant aux capacités d'accueil des enfants dans les écoles.

Or si l'on analyse les chiffres, on se rend compte que les effectifs des maternelles sont plutôt constants. Seule la grande section connaît un pic à 28 élèves pour la rentrée contre 16 cette année. Nous retrouvons une équivalence à 2006/2007.

Pour l'école élémentaire, depuis que nous avons obtenu la réouverture de la 5^{ème} classe, les effectifs tendent à augmenter doucement. A noter pour la prochaine rentrée un petit effectif pour la classe de Cp, seulement 16 élèves.



Comme nous le constatons sur le graphique, chacune des écoles de la commune a eu, par le passé, à accueillir plus d'enfants que nous en avons actuellement. Ceci étant les projets de construction à venir vont nous amener à avoir plus d'enfants sur le village et donc dans nos écoles. C'est donc dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement de la commune que l'évolution de nos structures est à l'étude.

Les nouveaux rythmes scolaires :

En cette fin d'année, les bilans sont en cours avec les directrices d'école, les élus des parents d'élèves et les enfants. Notons une année particulièrement difficile au niveau de la gestion des plannings et des recrutements. Comme évoqué régulièrement depuis la mise en place de cette réforme, la commune ne peut s'engager sur la pérennité de ce service tant il est difficile de trouver des intervenants qualifiés dans des domaines de compétences qui attirent les enfants. Ce service est dispensé le jeudi et vendredi après-midi de 15h à 16h30.

Installation d'un contrôle d'accès à l'école élémentaire : Depuis maintenant plus d'un an, nous sommes contraints, dans le cadre du plan Vigipirate renforcé, de maintenir les écoles fermées et de contrôler les entrées et sorties tout au long de la journée. L'agencement des locaux des écoles rend ces obligations difficiles. Les services de garderies matin et soir se faisant à l'école élémentaire, il a donc été décidé d'installer un équipement de contrôle d'accès. Même si la dépense est coûteuse pour la commune, elle répond à un réel besoin de sécurité, qui reste une priorité pour nous.



C'est donc au retour des vacances de printemps que les élèves et enseignants de l'école ont découvert ce nouvel équipement qui donne toute satisfaction.

Dictionnaires : Avant de gagner le collège à la rentrée prochaine, mardi 14 juin, les élèves de CM2 se sont vu remettre par le maire, Michel Le MAOULT et la commission scolaire le traditionnel dictionnaire anglais/français ou allemand/français.

Étaient présentes nos enseignantes émuées, Karine Converso et Catherine Fournier, directrice.

A l'issue d'un discours touchant, la commune a offert aux élèves et parents présents un goûter.

Parents d'élèves : La FCPE a offert un moment festif et musical aux enfants de l'école élémentaire le 21 juin. En effet, grâce à la somme de 350 € qu'elle a allouée, les enfants ont pu danser au son du groupe BALAPAT'.

Transports scolaires :

La carte Imagine'R est destinée aux jeunes franciliens scolarisés de moins de 26 ans. Cette carte de transport permet de voyager facilement et moins cher toute l'année. Elle donne un accès illimité à tout le réseau du transport francilien.

Le forfait Imagine'R est valable du 1er octobre au 30 septembre.

Les dotations de l'Etat continuent de diminuer dans de nombreux domaines. Nous apprenons ainsi que le Conseil Départemental modifie sa participation quant aux transports scolaires.

Le coût de la carte Imagine'R pour l'année scolaire 2016/2017 reste identique soit 341,90 € dont 8 € de frais de dossiers.

Pour les lycéens, il n'y aura plus de participation du Département puisque la compétence « lycée » relève de la Région. Il est à craindre qu'il n'y ait pas d'aide de la Région, cette carte reviendra donc à 341,90 € par jeune.

Pour les collégiens, le Département versera 150 € par carte. Au moment où cet article est rédigé le Conseil Municipal n'a pas encore statué sur sa prise en charge pour la prochaine rentrée. Néanmoins, si le Conseil Municipal décide de prendre en charge ce titre de transport de la même façon que les années précédentes, il serait laissé à la charge des familles 25% du coût résiduel ainsi que les frais de dossiers (8 €) soit 99,95 € au total.

Cette mesure s'applique à tous les collégiens de Livry-sur-Seine.

Pour toute demande, il est nécessaire de retirer un dossier auprès de Véolia Transport.

Après avoir rempli le contrat et l'avoir fait tamponner par le futur établissement scolaire, le dossier doit être impérativement **envoyé ou déposé à Véolia Transport, service des cartes scolaires, 112 rue Foch, 77000 Vaux-le-Pénil, ou déposé en boutique Place Mail Gaillardon**, en aucun cas l'enveloppe T fournie ne doit être utilisée par les collégiens.

Comme l'an dernier : à réception du courrier de confirmation de l'adhésion, les cartes « pass navigo Imagine'R » pourront être rechargées en mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site imagine-r.com

Caroline Guiéba



Photo prise le 22 mai à « l'Escale » à Melun dans le cadre du spectacle *Pierre et le Loup* conté par Smäin. La fresque qui figure sur la photo a été confectionnée par la classe de Grande Section de l'école maternelle, les ATSEM et l'enseignante. Elle avait été précédemment exposée à l'ALJEC dans le cadre d'un concert auquel les enfants avaient pu assister à la répétition aux côtés des musiciens.

URBANISME

L'année 2016 est riche en matière d'urbanisme sur notre commune par la mise en œuvre de projets plus ou moins complexes.

Logements locatifs sociaux (LLS)

Notre commune, pour rester conforme aux obligations légales, doit faire agréer avant la fin de l'année 2016 un programme de 15 LLS. Deux secteurs sont concernés :

- Rue de La Rochette

Sur un terrain de 2400 m² en cours d'acquisition par le bailleur social FSM, projet qui prévoit de réaliser deux petits bâtiments (Rdc +1 étage), un de 7 LLS et un de 8 logements en accession.

- Fief du Pré

A l'angle de la rue de la Gare et de celle des Chanois, sur un terrain de 2500 m², FSM réalisera deux petits bâtiments (Rdc +2 étages), un premier bâtiment de 8 LLS et deux espaces en Rdc destinés à recevoir des activités médicales et un deuxième comprenant 10 logements en accession.

Les Pierrottes

Une réunion publique de présentation de l'avancement des études a eu lieu le 14 avril. L'ensemble des documents présentés est visible sur le site internet de la commune.

Le projet prévoit la réalisation de 5300 m² de surface de plancher en une vingtaine de pavillons et 4 petits bâtiments (Rdc+2).

L'ensemble comportera un minimum de 60 logements dont la moitié en LLS.

Aujourd'hui les géomètres et les géotechniciens travaillent sur le site.

La procédure de Déclaration d'Utilité Publique du projet débutera au mois de juillet.

En septembre la concertation sera organisée lors d'une réunion de présentation, puis par l'enquête officielle diligentée par le préfet qui aura désigné un commissaire enquêteur.

Quid de la démographie ?

Quelle évolution démographique pour notre village ? Allons-nous devenir une "grosse" commune ?

Trente logements viennent d'être mis en location. L'apport de population est de 58 habitants dont 18 mineurs se répartissant en 9 de moins de 11 ans et 9 de plus.

Les derniers recensements de population montrent une stabilité entre les départs et les arrivées malgré les nouvelles constructions (1973 habitants).

En prenant ces chiffres, on peut estimer l'accroissement de la population de Livry :

- Pour les programmes "La Rochette" et "Fief du Pré" à plus 65 habitants en 2018,

- Pour le programme "Pierrottes" à plus 140 habitants en 2020.

Rappelons qu'une estimation n'est ni une certitude ni une promesse !

Veille foncière

Vous avez tous pu le constater, lors la vente des propriétés de taille moyenne, elles sont souvent divisées en deux, voire trois parcelles.

Le Conseil municipal, dans sa volonté de maîtriser le développement urbain de la commune a mandaté l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF) pour assurer une veille foncière sur deux secteurs de la commune où de grands espaces sont disponibles à l'urbanisation (bas de la rue du Four à Chaux et secteur de la Gare).

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La commune est tenue de mettre en conformité son PLU avec les dernières lois parues, en particulier celles dites « Grenelle 2 et ALUR ». C'est une procédure d'une durée d'environ 2 ans qui débute.

Dans un premier temps nous allons élaborer avec tous les acteurs publics concernés le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune. La commission Urbanisme de la commune planche et présentera ses premières réflexions au cours d'une réunion publique début octobre.

Le Conseil municipal votera le PADD lors de sa dernière réunion de l'année en décembre.

Régis Dagron



Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document recensant les risques naturels et industriels auxquels notre commune est exposée. C'est un outil préventif et indispensable à la bonne organisation des secours en cas d'incidents importants. Il est, depuis quelques mois, en cours de mise à jour et les récents événements nous donnent raison de le maintenir à un niveau efficace d'utilisation.

Si vous êtes en situation de mobilité réduite, si vous avez des problèmes de santé importants qui pourraient vous empêcher de quitter votre domicile de façon autonome, faites-vous connaître auprès de la mairie. Un écrit précisant vos noms, adresse et situation nous permettra de vous porter une attention particulière lors de la survenue d'un événement important comme une canicule (voir ci-dessous) ou une inondation.

Les personnes bénévoles, possédant des notions de secourisme par exemple, peuvent aussi se signaler afin de renforcer notre liste de volontaires.

La prévention est notre meilleure alliée, merci d'avance à tous pour votre engagement.

Esther Decante

La canicule et nous



Comme l'an dernier, l'opération « plan canicule 2016 » du 1^{er} juin au 31 août permet aux services de la mairie d'apporter un soutien aux personnes inscrites en cas d'épisode caniculaire. Nous invitons donc les personnes de 65 ans et plus ainsi que les personnes handicapées ou reconnues inaptes au travail à remplir la fiche (encart ci-joint) et à la transmettre au CCAS (mairie) le plus rapidement possible. Ainsi, en cas de déclenchement du plan canicule vous serez aussitôt contacté.

RETOUR SUR...



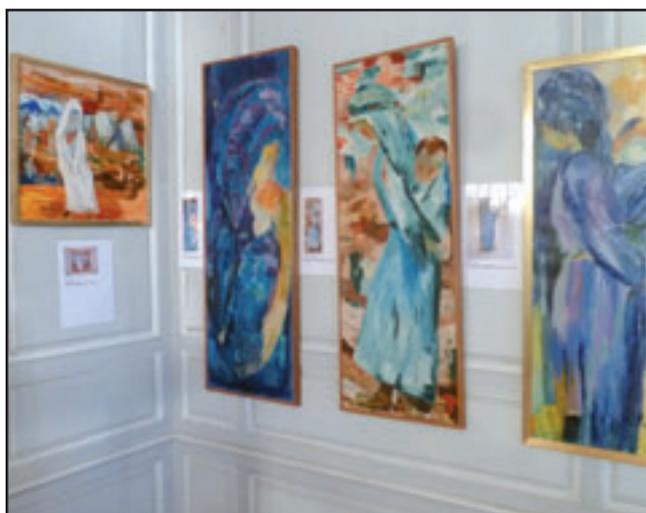
Le soir du 10 avril, la salle de l'Aljec était pleine à craquer d'un public venu écouter les élèves du conservatoire de Vaux-Le-Pénil et la chorale Chanterelle interpréter les œuvres au programme : « Aïda » de Verdi mais aussi « La mer » de Trenet et « Potemkine » de J. Ferrat. Notons la présence de nombreux livryens parmi les artistes qui nous ont divertis.



Mise en bouteilles du « Clos des Pierrottes » 2015. Cette cuvée remarquable en quantité et qualité sera à conserver car 2016 ne sera pas une bonne année à cause du gel et de la pluie.



Les bikers sur la place : ils seront de retour le dimanche 28 août prochain.



Une grande partie des œuvres d'Odile Radenac était exposée fin juin au Fief du Pré. De nombreux visiteurs s'y sont rendus durant ces deux jours. Merci Odile !



En mai dernier, entre deux intempéries, un traitement des chenilles processionnaires a été effectué à titre expérimental dans certains quartiers. Nous verrons l'an prochain si cette opération est concluante.

... IMAGES



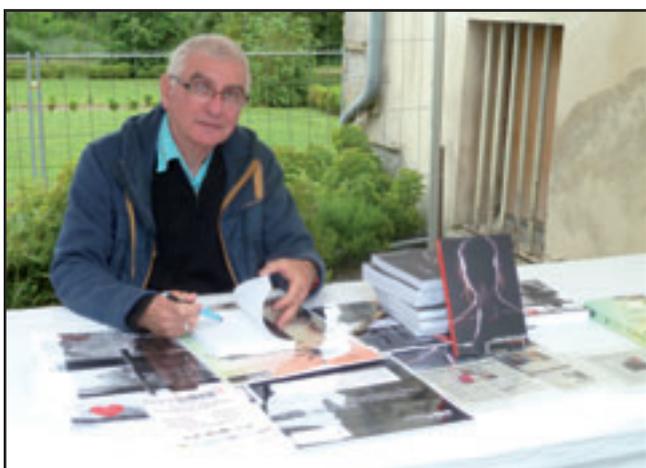
Superbe exposition également, sur le thème de la nature, à la résidence La Chesnaie. Merci à Soline Paris, Michel Chaillot, Catherine Noël, M.L. Clément et Monique Le Maoult, ainsi qu'aux organisateurs.



Encore un beau carnaval haut en couleurs au printemps dernier organisé par l'ALJEC...



... Toujours l'ALJEC avec une journée « country » le 11 avril. Danses bien sûr, mais aussi « belles bagnoles » !



Un écrivain à Livry ! Hervé Giliénine, pseudonyme de Dominique Desgouges, a dédié son dernier roman « La mort était trop belle » (éditions PREM'edit) au Fief du Pré le 4 juin (voir page 11).



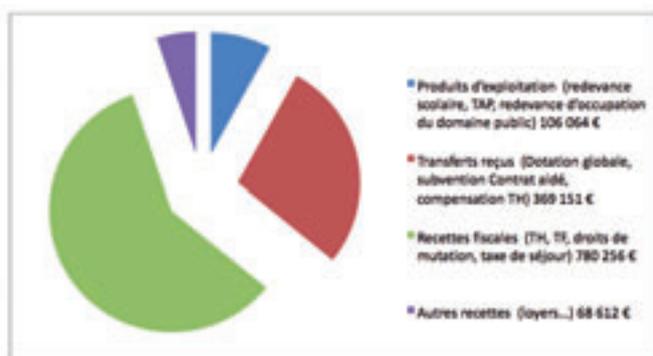
Pour le centenaire de la bataille de Verdun, les enfants de CM2 sont venus chanter « La Marseillaise » avec les anciens combattants et les élus municipaux, devant le monument aux morts. Ils avaient également réalisé une exposition en mairie « journal d'un poilu ». Un grand MERCI !

FINANCES

BUDGET MUNICIPAL : le Conseil Municipal, en sa séance du 8 avril 2016, a approuvé le **compte administratif 2015** et voté le **budget prévisionnel 2016**.

Recettes réelles de fonctionnement en 2015

Produits d'exploitation (redevance scolaire, TAP, redevance d'occupation du domaine public) 106 064 €
Transferts reçus (Dotation globale, subvention Contrat aidé, compensation TH) 369 151 €
Recettes fiscales (TH, TF, droits de mutation, taxe de séjour) 780 256 €
Autres recettes (loyers...) 68 612 €



Le **budget prévisionnel 2016** a été proposé sur la base de 1 795 390 € en section de fonctionnement et 1 530 785 € en section d'investissement.

En 2016, les investissements prioritaires sont entre autres : échelonnés sur 3 ans, la première phase de travaux d'accessibilité aux établissements accueillant du public, pour les personnes à mobilité réduite et plus particulièrement pour cette année, le bâtiment du Fief du Pré, la transformation des toilettes et la rampe d'accès à la Salle Dumaine,

la poursuite de la mise en conformité électrique des bâtiments (Salle Dumaine, Local Petite enfance),

la protection et cheminement des enfants école élémentaire, une première partie d'aménagement de la future mairie pour laquelle des demandes de subventions ont été déposées.

l'acquisition de matériel technique, de triporteurs électriques pour les personnels du service technique,

l'achat de matériel et mobilier pour les écoles élémentaire et maternelle...

La commune poursuit son soutien auprès des associations et a répondu favorablement à toutes les demandes déposées. Des crédits à hauteur de 68 497 € ont ainsi été accordés pour l'année 2016.

En 2015, les efforts demandés aux personnels et élus ont permis de diminuer légèrement les dépenses de fonctionnement. Nos efforts devront être poursuivis.

Au niveau des recettes, la dotation globale de fonctionnement **continue de diminuer** et vient s'ajouter à la suppression de certaines recettes de fonctionnement (taxe sur l'électricité, ristourne sur l'eau, redevance des champs captants...) estimées pour 2016 à **32 724 €** (en cumulées depuis 2010 à plus de 160 291 €). Ces différents éléments ainsi que la volonté des élus de maintenir le même niveau de prestations aux Livryens nous ont amenés à voter une augmentation modérée de la fiscalité pour

2016 (4 % sur la TH et 2 % sur la TF). Si nous regardons les taux d'imposition sur toutes les communes de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine, Livry-sur-Seine reste une des 5 communes qui ont les taux les plus bas.

TABLEAU DES TAUX D'IMPOSITION

	2013	2014	2015	2016
Taxe d'habitation	9,21 %	9,49 %	10,05 %	10,45 %
Taxe foncière	15,66 %	15,97 %	16,60 %	16,93 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	92,37 %	92,37 %	92,37 %	92,37 %

Impôts collectés pour 2015 : 687 350 €

Impôts prévisionnels attendus pour 2016 : 716 485 €

QUE FAIT VOTRE COMMUNE AVEC 100 €

SCOLAIRE ET PERI SCOLAIRE	ADMINISTRATION GENERALE ET PERSONNELS	VOIRIE PROPRIETE ENTRETIEN DES BATIMENTS	SOCIAL	CULTURE ET SPORT	JEUNE PETITE ENFANCE	DIVERS
29 €	34 €	20 €	5 €	3 €	2 €	7 €

TABLEAU COMPARATIF DES EXCEDENTS FINANCIERS :

Les reports d'excédent financier, d'une année sur l'autre, permettent de vérifier la capacité d'autofinancement d'une commune, de préserver son fonds de roulement et facilitent ses besoins d'emprunt lors de projets d'investissements.

	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Excédent de fonctionnement	720 724 €	555 687 €	683 204 €
Déficit d'investissement	184 373 €	228 546 €	183 866 €
Solde à réaliser (subventions - travaux ou charges engagés sur l'année N- 1)	154 215 €	143 456 €	48 093 €
Report en fonctionnement Ajouté au Budget prévisionnel N+1	382 135 €	470 597 €	547 432 €

BUDGET SERVICE DE L'EAU

Le compte administratif 2015 a été approuvé avec un résultat excédentaire de 16 369 € en section d'exploitation et un déficit de 26 € en section d'investissement.

Le budget primitif 2016 trouve son équilibre avec un report de 2015 pour 8 369 € en fonctionnement et de 8 000 € en investissement.

La surtaxe sur le prix de vente de l'eau potable s'élève à 0,45 € du m³ et reste stable depuis 2014.

Françoise Geoffroy

Le bloc-notes...

ÉTAT CIVIL

Naissances :

AYALA Aksel	29/02/2016
BALNOAS Loann	25/03/2016
YIGITOGLU Esra	28/05/2016
RANIERI CASAUX Raphaël	06/06/2016

Mariages :

GAMBART Didier et BASSIN Brigitte	30/04/2016
LAUVERJON Gilles et JOSEPH Corinne	11/06/2016

Décès :

DELAFOY Simone	09/07/2015	à CHARTRETTES
BRUNEL Marc	29/01/2016	à DRAVEIL ESSONNE
DUPONT Christiane	30/01/2016	à LIVRY-SUR-SEINE
FARGES Gaston	07/02/2016	à MELUN
BECARD Jacqueline	19/02/2016	à LIVRY-SUR-SEINE
CHEVALIER Simone	30/03/2016	à LIVRY-SUR-SEINE
BAILLY Raymond	le 02/04/2016	à BOIS-LE-ROI
BOUCHE Jean	12/04/2016	à MELUN
DURST Christian	15/04/2016	à VILLEJUIF
DOUTRELON Gérard	29/04/2016	à LIVRY-SUR-SEINE
BOITEL Jacky	30/04/2016	à MELUN
METTER Marie	02/05/2016	à LIVRY-SUR-SEINE
SOULOUMIAC Jacques	03/05/2016	à MELUN
PENARD Jacqueline	08/05/2016	à MELUN
CHAILLOT Roland	20/05/2016	à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

RENDEZ-VOUS À VENIR

Mercredi 13 juillet : en fin d'après-midi et en soirée jusqu'à 22 h 45 parking stade Melun : **1^{er} festival international de fanfares** organisé par l'agglomération Melun Val de Seine, puis le feu d'artifice qui, cette année et du fait des fanfares, sera tiré au Château de Vaux-Le-Pénil (voir le programme page 2).

18 Septembre (comité d'animation) :
BRIC A BRAC sur la place du village



24 septembre (commune) :
Livry en fête sur la place,
animations et jeux pour petits et grands.



26 novembre (comité d'animation) :
Soirée Beaujolais repas animation
dans la cave de la Villa du Nil à 20 h 30.

Nouveaux services à Livry

Plombier chauffagiste

Alexandre Cornillon 78 rue de Melun
06 26 88 34 03 cpc.plombier@gmail.com

Massage « bien-être » à domicile

Sophie Chhour
06 23 76 75 28 sophie.chhour@gmail.com

Le bloc-notes...

FNACA



Pour son dernier voyage, la FNACA (anciens combattants) s'est rendue au Pays Basque durant une semaine dans une ambiance chaleureuse et conviviale avant l'assemblée générale fin novembre qui se prononcera pour la dissolution du Comité local. Merci à nos amis de la FNACA pour leur participation régulière à toutes les manifestations commémoratives de la commune.

CCAS

Le jeudi 2 juin malgré un temps pluvieux la sortie du CCAS dans le Morvan s'est déroulée dans une ambiance très sympathique. Au programme, une promenade en bateau sur le lac des Settons, un délicieux repas composé de produits locaux, la visite du musée « la maison des hommes et des paysages » puis la visite d'une saboterie avec démonstration. Une excellente journée pour tous.



DONNEURS DE SANG

Les donneurs de sang ont quarante ans

Née en janvier 1976 à l'initiative de Marcel Durand et du Dr G. Dufoort, alors directeur du Centre de transfusion sanguine de l'hôpital de Melun, l'association a vu se succéder à sa tête G. puis A. Lecluze, G. Méjane, J. Marga, et est aujourd'hui conduite par J.-L. Fichot. A partir de 1981 des collectes étaient organisées à Livry.

C'est en 2000 que naît l'Etablissement français du sang, l'EFS. Dès lors, les collectes, qui se déroulaient dans une ambiance « bon enfant », devinrent plus « sérieuses » et les relations se tendirent entre les associations de donneurs et l'ESF. Il faut dire que l'affaire du « sang contaminé » avait sérieusement refroidi l'ardeur des donneurs. Peu après, les collectes à Livry furent supprimées car « pas assez rentables ». Mais après 2012 la situation s'est améliorée et le nombre de collectes a augmenté, pour passer à 5 en 2015.

En 2016 elles auront lieu les 17 septembre et 12 novembre, avec l'objectif affiché de recueillir 100 flacons par collecte, objectif déjà atteint par la collecte du 26 mars dernier, pour la plus grande satisfaction du président Fichot. Avec un bémol cependant : où sont les donneurs livryens ? Car on constate qu'ils ne se déplacent pas jusqu'à Vaux-le-Pénil pour tendre le bras...



Lors de la dernière assemblée générale qui célébrait ce quarantième anniversaire, les maires de Livry et Vaux-le-Pénil sont venus ajouter leurs félicitations aux bénévoles à celles du président Fichot, et aussi encourager les donneurs.

(Vous avez raté la collecte, vous voulez absolument donner votre sang ? Une seule adresse : le C.H. Marc Jacquet, 8, rue de Vaux-le-Pénil à Melun, tel 01 64 71 68 68, du lundi au vendredi et le samedi (semaines impaires) de 8 h 30 à 15 heures ; bus ligne C ou C bis).

J.-L. Fichot

CERCLE D'ESCRIME



**Portez les valeurs
de ce sport :
loyauté - respect -
courage - précision**

Le cercle d'escrime Melun val de seine reprendra à partir du 19 septembre **l'initiation pour les enfants de 6 à 10 ans**. Les cours auront lieu en salle Dumaine le lundi de 18 h à 19 h 15. Renseignements :

Tél. 01.64.39.13.04

e-mail : club@escrime-cemvs.com

site : www.escrime-cemvs.com



Association pour les Loisirs, les Jeunes,
l'École et la Culture
6, rue du Four à Chaux - 77000 LIVRY S/SEINE
Tél : 07 83 95 71 25

Un appel de l'association

Installée au cœur de votre village, l'ALJEC propose de nombreuses prestations sur son site : activités annuelles dans divers domaines, manifestations festives et culturelles.

La bonne marche de tout ceci repose sur un bien précieux, **le bénévolat**, sans lequel aucune association ne peut correctement fonctionner.

C'est un don de soi en direction d'autrui en mettant à profit une compétence, faire valoir un savoir-faire ou en consacrant un peu de son temps. Mais la rencontre entre un bénévole et une association c'est aussi un échange et chacun doit y trouver son avantage : apprentissage, renforcement de l'estime de soi, se sentir utile dans une communauté, trouver du plaisir et de l'intérêt dans le partage ou dans l'exercice d'une passion, d'un métier dans un autre contexte.

L'ALJEC a aujourd'hui un réel besoin de bonnes volontés pour lui prêter main forte dans l'organisation de ses activités qui apportent un plus à la qualité de vie et à l'animation de notre commune. Elle est aussi très attachée à l'implication des habitants de par son histoire, celle d'une association et d'un Foyer bâtis par des bénévoles qui la font vivre depuis plus de 40 ans.

Alors, jeunes ou moins jeunes, si la vie de notre village ne vous est pas indifférente, venez nous rejoindre ; l'association ALJEC, ce sont les femmes et les hommes qui lui ont permis, lui permettent et lui permettront d'exister et elle ne peut avoir d'avenir sans votre soutien actif. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et vous avez, c'est certain, des idées et des compétences qui peuvent assurer sa pérennité.

La Présidente,
Danièle CHAUSSADE



ENGINS BRUYANTS A LIVRY-SUR-SEINE

Pour la tranquillité de tous, un arrêté municipal stipule les horaires à respecter pour les engins bruyants :

- Les jours ouvrés de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 20 h.
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30.
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

**Merci d'en informer également
vos artisans et entrepreneurs !**

LECTURE



L'auteur est livryen, Hervé Giliénine est le pseudonyme de Dominique Desgouges. Seine-et-Marnais depuis son enfance, il aime donner pour cadre à ses romans sa région qu'il affectionne, et particulièrement sa commune dans ce troisième roman ! Amateur de voyages, de course à pied et de littérature populaire, « **La mort était trop belle** » est un ouvrage à découvrir, publié par Prem'Edit.

Maréchal est un vieil ours solitaire... Il ne comprend pas pourquoi il a accepté de loger Farah Kazan dans une dépendance de son pavillon, à Livry-sur-Seine. Il ne comprend pas non plus pourquoi l'étudiante est morte un triste jour d'avril. Une mort qu'il trouve trop belle. Or, il aime comprendre, Maréchal. Et il est têtu, il veut répondre à ces questions. Au risque – comme la jeune Farah – de découvrir des faits et des gens étonnants... Et au risque de se découvrir lui-même...

Notre « tulipier de Virginie » primé

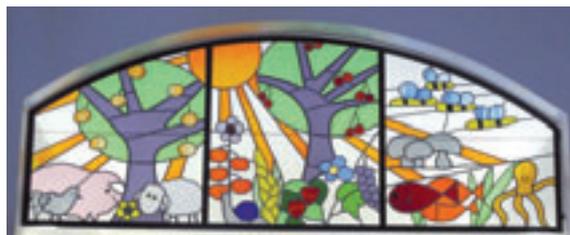


Cet arbre remarquable (*que nous évoquions l'an dernier dans le Livry-info n° 83*) situé au Fief du Pré, a été retenu et classé par l'agence des espaces verts d'Ile-de-France parmi les 20 plus beaux arbres franciliens de l'année 2016.

Une exposition photo les présentera au public au parc de Bercy à l'automne prochain.

Association « Les vitraux de LIVRY »

Contact Michel Fritsch (Président) 06 77 28 08 45



Vitrail du restaurant scolaire

Notre association vient de fêter ses 10 ans d'existence ; retraçons une petite séquence souvenir !

En 2005, l'idée première, principale et majeure fut de remettre des vitraux dans l'église de Livry, les précédents ayant été détruits par des explosions à la fin de la guerre. Pourquoi pas le faire avec des Livryens bénévoles...

En 2006, en accord avec le maire de l'époque Daniel Hénaut enthousiasmé par ce projet, nous créons une association loi 1901 sous le nom « les vitraux de Livry ».

Dès lors 19 farouches sympathisants au projet mais totalement incompetents pour le travail du verre et des vitraux se portèrent candidats. Il nous fallait un professionnel, il nous a formés durant le dernier trimestre 2006, progrès spectaculaires pour nous tous et donc rapidement prêts à attaquer pour de vrai les deux premières baies de l'église ; les dessins ont été conçus par l'association ; ces deux premiers vitraux ont été posés en mai 2007. Forts de cette première grande expérience nous avons enchaîné rapidement les 4 grands vitraux de la nef, plus ceux de la chapelle, de la sacristie et du clocher.

Autre variante du métier : la restauration. Les 1^{er} et 2nd trimestres 2009 n'auront pas été trop longs pour effectuer la restauration complète de deux grands vitraux en très mauvais état retrouvés dans le grenier de l'actuelle mairie ; ces vitraux « art déco » maintenant restaurés sont visibles dans la montée d'escalier du bâtiment « Dumaine »

Autre restauration, les quelques fragments de vitraux « rescapés » de l'explosion de 1941 présentés dans un cadre lumineux à droite en entrant dans l'église.

En 2012 nous avons œuvré pour doter le restaurant scolaire d'un grand vitrail représentant la nourriture au sens large en s'inspirant des dessins que les enfants du péri-scolaire avaient proposés. Il fut mis en place pendant les vacances de printemps 2013.

Depuis un certain nombre de mois nous réalisons de petits vitraux « technique plomb » de format 25x25cm ; l'idée est que l'ensemble de ces nombreux petits vitraux puissent s'intégrer au projet global de l'aménagement du « fief du pré » et la future mairie, à suivre avec les élus.

Tout au long de l'année chaque vitrailliste s'investit dans un travail perso ou élabore « son petit vitrail plomb 25x25cm »... de très belles réalisations. Egalement nombreux travaux en Tiffany pour les fanas de cet art.

L'association compte aujourd'hui une trentaine de « travailleurs » et quelques membres sympathisants.

Ouverture de l'atelier: tous les mardis de 9 à 12h ; 14 à 17h et 20 à 23h sauf congés scolaires. Libre à vous de venir nous rendre visite.



l'atelier



Les adhérents en sortie

Composition et impression : 01 64 06 90 12



« Imprimé sur du papier recyclé »
Commission Communication Livry-sur-Seine

Mairie de LIVRY SUR SEINE : tél. : 01 60 68 25 83

Courriel : mairie-de-livry-sur-seine@wanadoo.fr

SITE INTERNET DE LIVRY SUR SEINE :

www.livry-sur-seine.fr

SITE DE L'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE :

www.melunvaldeseine.fr